

**Stéphane ZÉKIAN**

### **Portrait de Boileau en Hercule bourgeois. Notes sur un prix d'éloquence à l'Institut national (1801-1804)**

Les remarques qui suivent ont moins pour objet d'offrir un *portrait de l'homme de lettres en héros* que de mettre en question la portée d'un tel rapprochement au lendemain de la Révolution française. Loin de considérer comme anodins ces points de croisement entre les représentations respectives du héros et de l'écrivain, on voudrait pointer le caractère problématique de cette imagerie au tournant du Consulat et de l'Empire. Le terrain d'analyse ici choisi est le corpus académique constitué à l'occasion de l'*Éloge de Boileau*, concours d'éloquence organisé par l'Institut national entre 1801 et 1804<sup>1</sup>. L'intérêt de ces textes, dont seule une minorité sera finalement imprimée, réside dans la teneur politique d'un concours qui, pour être étroitement régi par des codifications oratoires, n'en est pas pour autant privé de toute pertinence historique. En l'occurrence, l'éloge académique de Boileau relève de l'édification d'une culture nationale en quête de repères aussi consensuels que possible. Dans cette perspective, l'héroïsation du poète peut sembler paradoxale, dans la mesure où elle paraît désavouer la définition de la grandeur héritée des Lumières : jusqu'à quel point l'amplification héroïque ne contredit-elle pas, en effet, l'idéal de modération et de mesure formant, dans le dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle, le socle incompressible du palmarès des grands hommes? La question sera de savoir si l'éloge du *grand homme* peut, sans neutraliser sa singularité première, se doubler d'un éloge du *héros* : il s'agira donc d'éprouver la compatibilité de ces deux modèles de valeur, en tâchant d'interpréter le sens que peut alors revêtir la cohabitation de deux registres *a priori* opposés. Dans le cadre d'un colloque globalement consacré aux figures héroïques, on sera amené à

---

<sup>1</sup> Le lauréat n'est pas inconnu des historiens de la littérature : futur membre de l'Académie française (1816), dont il sera le Secrétaire perpétuel à partir de 1826, Louis-Simon Auger (1772-1829) est surtout resté comme le symbole d'une opposition farouche au romantisme.

insister d'abord sur cet aspect des *Éloges de Boileau*. Toutefois, cette héroïsation ne prend sa véritable dimension que mise en balance avec l'allégorisation du poète comme parangon de vertus purement quotidiennes. De ce va-et-vient constant entre le champ métaphorique de l'héroïsme (Boileau, cet Hercule) et celui, plus allégorique, des vertus civiles (Boileau comme emblème des valeurs privées), on tâchera de tirer une interprétation des diverses facettes du poète à l'issue de la toilette mémorielle que lui impose l'Institut national.

### **La mémoire littéraire comme champ de bataille**

Que l'histoire littéraire se laisse penser dans les mêmes termes qu'une action militaire, cela n'a rien de particulièrement étonnant pour nous, qui parlons sans même y prendre garde d'une certaine *bataille* romantique, et qui redécouvrons aujourd'hui les *arrière-gardes* esthétiques après avoir vénéré les *avant-gardes*. La chose s'avère toutefois plus problématique au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle.

Disons d'abord que cette métaphorisation d'ordre guerrier n'est pas due à la seule fantaisie de candidats peu inspirés. Elle a été encouragée par l'Institut national lui-même, précisément par le poète et dramaturge Andrieux, qui dirige la commission d'évaluation des manuscrits mise en place pour l'occasion<sup>2</sup>. Au terme de la première session, en effet, il n'hésitera pas à user lui-même, au nom de ses collègues, d'une imagerie ouvertement militaire : « l'Institut a proposé aux littérateurs l'Éloge de Boileau; c'était rallier une armée ébranlée au nom d'un de ses meilleurs généraux [...] »<sup>3</sup>. Quelles sont donc, dans le discours des manuscrits, les figures de ce détournement militaire de Boileau? Autrement dit, en quoi ces textes soumis au jury tracent-ils le portrait d'un homme de lettres en héros? Le plus souvent, ce répertoire d'images permet aux candidats d'évoquer l'intransigeance

---

<sup>2</sup> Cette commission se compose de Villar, Andrieux, Sicard, Collin d'Harleville, Ducis, Dupuis et Lebrun.

<sup>3</sup> Archives de l'Académie française (désormais AAF), 3 A 4. « Institut national des Sciences et des Arts. Procès verbaux des séances générales pour les années IX et X de la République française », Séance publique du mardi dix-sept messidor an 10 (juillet 1802), fol. 115.

du poète face aux écrivains de son temps, et la sévérité avec laquelle il exclut de la chasse gardée du bon goût la grande majorité de ses contemporains. L'auteur de l'*Art poétique* apparaît alors seul contre tous, et c'est son courage, voire sa témérité qui sont loués au premier chef. Dès la première session du concours, de nombreux manuscrits reprennent cette représentation d'un auteur en armes, prêt au combat et que rien ne saurait effrayer. L'auteur du manuscrit 6 évoque, par exemple, « le poète dont la vertu courageuse osa répondre à ceux qui lui montraient une foule d'ennemis prêts à se soulever contre lui » (AAF, 2D1, manuscrit 6, fol. 17). Tel autre candidat qui, faute d'une reconnaissance officielle, diffusera lui-même la prose de son exercice d'admiration, puise largement dans le même registre. En l'occurrence, c'est chez Tite-Live qu'il va puiser de quoi mettre en valeur son objet. Évoquant les réactions des ennemis de Boileau confrontés à ses satires, il s'attarde un instant sur « la haine et le ressentiment des Chapelain, des Cassaigne, des Cotin, des Scudéry, etc. » (Briquet, 1805, p. 9)<sup>4</sup> Mais l'issue du combat ne fait guère mystère, tant est flagrant le déséquilibre entre Boileau et ses ennemis. Ainsi la victoire du grand homme est-elle présentée comme aussi souhaitable que prévisible : « Quel athlète, et quels misérables adversaires! ce ne fut point un combat ». L'allusion, quoique discrète, est pourtant bien présente. Craignant sans doute qu'elle ne passe inaperçue, l'auteur prend soin de la consigner dans une note de bas de page où l'on peut lire : « Dans ce combat littéraire, Boileau rappelle, par la supériorité de ses forces, le guerrier Horace aux prises avec le dernier des Curiaces : *nec illud proelium fuit* » (Tite-Live, *Histoire romaine*, I, XXV, 11). Par cette citation explicite, il fait d'une pierre deux coups. La référence au « guerrier Horace » suggère d'abord un parallèle avec le poète romain qui précéda Boileau dans la carrière satirique et dont l'œuvre demeure alors le point de comparaison le plus cité pour évaluer les *Satires* de

---

<sup>4</sup> Les citations suivantes sont extraites de la même page. « Cassaigne » est en fait Jacques Cassagne (ou Cassagnes) (1633-1679) que Boileau raille dans la troisième « Satire ». Quant à Charles Cotin (1604-1681), il inspira à Molière le Trissotin des *Femmes savantes* (d'abord nommé « Tricotin ») et compta parmi les victimes préférées de Boileau qui le prend pour cible notamment dans cette même troisième « Satire », mais également, et plus longuement, dans la huitième (Boileau, 1961, p. 30 et 55).

l'« Horace français ». La métaphore guerrière ne limite cependant pas sa portée au seul effet d'une connivence culturelle. Par-delà une possible allusion subliminale au poète homonyme, le choix de l'épisode des Horaces entoure Boileau de prestiges tirés d'une histoire autre que littéraire. Et la négation du combat (« ce ne fut point un combat ») s'entend bien ici comme une antiphrase : paradoxalement, elle permet de désigner Boileau comme le combattant superlatif, le guerrier par excellence. Plus loin, Briquet recourt encore une fois à l'imagerie militaire. Cette fois-ci, ce n'est pas dans Tite-Live, mais dans Plutarque qu'il va trouver une figure historique digne du poète. Après Horace, c'est au tour du général romain Paul-Émile d'être mobilisé pour les besoins de la cause. Ce qui est visé ici, c'est l'hypocrisie des faux amis, des faux admirateurs de Boileau :

d'autres calomnieurs du génie, blessés des éloges prodigués au chef de l'école poétique française, tout en le reconnaissant pour leur maître, s'efforcèrent par de vaines clameurs de troubler l'harmonie de ces heureux concerts : semblables à ces soldats romains qui, en suivant le char de triomphe de leur général, chantaient contre lui des couplets satiriques, dont la populace était charmée, même en criant : vive le triomphateur (Briquet, 1805, p. 15)<sup>5</sup>

En citant la « Vie de Paul-Émile », l'auteur renforce résolument l'assimilation de la vie du poète à une geste militaire. Ce faisant, il contribue à brouiller les frontières du sens propre et du sens figuré : le paradigme militaire relève évidemment d'un emploi *figuré*, mais ses

---

<sup>5</sup> Le candidat donne en note la citation de Plutarque dans une traduction de Dacier, *Vie de Paul Émile* : « Toute l'armée de Paul Émile suivait son char, par compagnies en bon ordre, portant aussi des branches de lauriers; et chantant tantôt des chansons à la romaine toutes pleines de brocards et de railleries contre leur Général, et tantôt des chants de triomphe tout remplis de la gloire et des grands exploits de Paul Émile ». Pour une version plus récente du même texte, voir Plutarque, 2001, p. 526. L'évocation des quolibets au cœur même de l'hommage offre une idée du genre mêlé que constitue l'éloge des grands hommes. Sur ce point, voir Jean-Claude Bonnet, 1998, p. 138 sqq. En lui-même, le projet d'un éloge consacré à un satiriste aussi redouté que Boileau a pu passer pour une aberration.

modèles appartiennent, par définition, à l'histoire d'un héroïsme proprement martial. Le jeu des références aboutit ainsi à l'enrichissement d'une figure initialement littéraire : gagnant en épaisseur, Boileau se situe au cœur d'un grand récit dont les enjeux dépassent la simple chronique des hauts faits littéraires du passé national.

L'histoire ne constitue cependant pas l'unique réservoir de références pour cerner la glorieuse figure du Législateur poétique. Les manuscrits soumis au jugement des académiciens s'appuient également volontiers sur la mythologie antique. Celle-ci ne contredit pas la métaphore guerrière, mais elle tend à lui conférer une autre portée. Le manuscrit 5 de l'an 10 en fournit, parmi d'autres, une bonne illustration : l'histoire de la littérature y est une nouvelle fois assimilée à une guerre, mais la métaphore filée permet ici une véritable amplification du motif :

[...] une foule de champions de présenta dans l'arène pour combattre Boileau : vaincus l'un après l'autre, ils crurent que le nombre suppléerait à leur faiblesse, ils réunirent leurs traits contre lui avec la faiblesse du désespoir : ces traits, semblables à celui de Priam, ne l'atteignirent point, mais ils troublèrent son repos, et sa vie entière devint un état continuel de guerre. Que de combats il eut à livrer pour la cause des lettres dans sa patrie et loin de ses frontières! (AAF, 2D1, manuscrit 5, fol. 27)

On remarque une hésitation entre deux types de références : si l'usage du passé simple tire Boileau du côté de l'histoire en en faisant le sujet d'une action singulière clairement située dans le temps, l'emploi d'une comparaison épique l'inscrit, au contraire, dans le présent sans fin d'une actualité intemporelle. Le plan historique concurrence ainsi le plan mythologique. Or, l'inscription de Boileau dans l'un ou l'autre champ ne lui confère pas la même portée. L'enjeu de cette hésitation renvoie évidemment à l'alternative entre une nature historique ou anhistorique de Boileau dans la mémoire littéraire que la Nation tente alors de forger. On y reviendra.

Loin de s'épuiser à quelques modèles historiques avérés, l'éventail des comparaisons auxquelles se prête le poète ne fait donc pas l'économie d'un registre épique. En rendant possible un tel infléchissement, la référence virgilienne<sup>6</sup> contribue à déhistoriciser le sujet du concours. Projetant le poète dans un ciel intemporel, elle s'offre comme un des recours les plus efficaces pour le rabattre vers une signification extralittéraire. Toujours en l'an 10, l'auteur du manuscrit 4 systématise cette tendance, confirmant la place du paradigme guerrier au cœur de l'histoire littéraire : on lit sous sa plume que Boileau « déclara audacieusement à l'erreur une guerre hasardeuse mais décisive » (AAF, 2D1, manuscrit 4, fol. 10). Ici encore se confirme l'association du poète à un réseau de figures mythologiques :

[Boileau] s'élançait dans l'arène et, champion avoué du bon goût, luttait corps à corps contre tous ses adversaires [...] Déjà les têtes de l'hydre tombaient l'une après l'autre devant l'athlète de la vérité quand il rassembla dans une satire fameuse toutes les forces de sa raison et de son esprit pour porter au monstre une atteinte dont il ne se releva plus. (fol.11-13)<sup>7</sup>

La comparaison avec Hercule est en fait assez fréquente dans l'ensemble du corpus. À travers cette figure de héros surhumain et surpuissant, Boileau déborde largement la silhouette de simple « athlète » du bon goût qui sert également à le désigner<sup>8</sup>. Cette référence se retrouve, par exemple, chez le candidat Quesné. Boileau demeure ici au cœur d'une action confinant au mythe, et que le présent de narration permet de décrocher d'un ancrage historique trop étroit où risquait de la cantonner l'usage plus prolongé du passé simple :

---

<sup>6</sup> Le trait impuissant de Priam est une allusion au chant II de l'*Énéide* (Virgile, 1991, p. 95).

<sup>7</sup> C'est à la neuvième satire qu'il est ici fait allusion.

<sup>8</sup> Au tout début de son *Éloge*, l'auteur avait eu recours à une autre figure fabuleuse : « On aura peine à croire que les principes aient trouvé de nouvelles forces dans leur abatement même, semblables à ce lutteur qui se relevait plus vigoureux quand il avait touché la terre ». C'est alors Antée, adversaire d'Hercule, qui sert de comparant aux principes défendus par le poète. (fol. 4)

mais lorsqu'il reconnut que la plupart de ces esprits si vantés blessaient les convenances à chaque page de leurs écrits, et choquaient autant la vérité que la raison, il ne put encore une fois dissimuler son chagrin. Déployant aussitôt la fermeté de son caractère, il suit un penchant qui le porte à la vertu; son zèle s'allume, et secondé d'un génie facile et courageux, d'un souffle il renverse ces colosses qu'auparavant on n'eût osé toucher. (Quesné, 1805, p. 8)

Mais ce n'est là qu'un début, et le tableau n'est pas encore complet. En effet, la mythification de l'action littéraire s'accompagne ici d'une dramatisation qui atteint son point culminant dans la mise au point d'un épisode imaginaire où, saturé de références pas vraiment compatibles, Boileau hésite entre des identifications qui se mêlent allègrement sans grand souci de cohérence. Hercule se mue alors en un véritable héros de cape et d'épée. Figure mythique, sans référent précis; personnage réinventé de toutes pièces, fait d'emprunts divers et pas toujours attendus : ainsi apparaît-il dans cette vignette épique qui, par-delà sa faiblesse et son caractère pour le moins désuet, donne une bonne mesure des investissements imaginaires dont le « Législateur du Parnasse français » peut alors faire l'objet :

la vertu s'offrait à lui sous la figure d'une belle femme qu'un brigand vient de mutiler : « Despréaux !, s'écriait-elle en gémissant, si je mérite de ta part quelque attachement, regarde, vois mon état, venge-moi ». À l'instant la colère entrait par torrents dans le cœur du poète; son sang s'embrasait et bouillonnait dans ses veines; il poursuivait le crime jusque dans ses derniers retranchements. Armé du fouet sanglant de la satire, il versait le mépris sur la corruption, foudroyait publiquement l'impiété, marchant vers son but avec une activité sans bornes. Cependant, que de cris, que de menaces, de cabales, d'efforts impuissants afin d'atteindre ce nouvel Hercule armé pour étouffer les vices! Despréaux n'en est point ébranlé; il veille davantage sur lui-même, s'environne de précautions, châtie ses ouvrages, profite en secret des critiques amères de ses

envieux, et les terrasse d'un mot, en leur montrant du doigt la route de la perfection (*ibid.*)

C'est bien le héros d'un roman aux accents épiques dont on nous conte ici les prouesses.

Certes, l'usage d'une métaphorique militaire pour désigner l'action poétique de Boileau relève déjà, sous le Consulat, du lieu commun<sup>9</sup>. Mais la reprise indéfinie de formes apparemment figées ne préjuge en rien d'un semblable figement de leur signification. Conformément au programme, élaboré par Michel de Certeau, d'une analyse de « l'énonciation proverbiale »<sup>10</sup>, on voudrait ici pointer la dynamique d'un mouvement contradictoire : si les formes proverbiales paraissent gravées dans le marbre d'une évidence au-dessus de tout soupçon comme de toute interrogation, les contextes variés de leurs énonciations successives travaillent, au contraire, à en rejouer sans fin la signification. Dans le cas qui nous occupe, la métaphore guerrière

---

<sup>9</sup> Voir, par exemple, Sabatier de Castres déplorant que Voltaire ait « ameuté contre [Boileau] tout le Corps des Pigmées littéraires qui combattent sous ses ordres ». Selon l'auteur, l'action du « Chef de ces petits Conjurés » est cependant vouée à l'échec : « qu'est-ce qu'une armée de mirmidons contre un redoutable Géant? L'*Homme-montagne* n'a besoin que de se secouer pour renverser tous les Lilliputiens. [...] la Voix noble & ferme de *Stentor* n'a qu'à se faire entendre, & aussitôt cette engeance mutine disparaîtra, avec son général, pour se cacher sous ses humbles pavillons » (1774, t. 1, p. 446-447).

<sup>10</sup> « Comme les outils, les proverbes, ou autres discours, sont *marqués par des usages*; ils présentent à l'analyse les *empreintes d'actes* ou de procès d'énonciation; ils signifient les *opérations* dont ils ont été l'objet, opérations relatives à des situations et envisageables comme des modalisations conjoncturelles de l'énoncé ou de la pratique; plus largement, ils indiquent donc une *historicité* sociale dans laquelle les systèmes de représentations ou les procédés de fabrication n'apparaissent plus seulement comme des cadres normatifs mais comme des *outils manipulés par des utilisateurs* » (Certeau, 1990, p. 38). L'échelle conjoncturelle visée par l'auteur est, plus particulièrement, celle du quotidien. L'étude des réceptions successives d'un auteur classique peut naturellement se situer à l'échelle plus large d'un contexte historique. Un moment aussi radicalement bouleversé que la période post-révolutionnaire se prête, par excellence, à l'analyse des reconfigurations remettant en jeu la portée des clichés critiques les plus tenaces.

(la « guerre du goût », déjà) est bien une peau morte du langage critique; cette peau morte reprend vie, pourtant, à l'air renouvelé d'une situation alors inouïe. De fait, dans la perspective d'une histoire des réceptions, on ne saurait juger ces textes à l'aune de critères esthétiques (la dernière citation en convainc aisément) : ce n'est, pour le dire brutalement, ni le lieu, ni le problème. D'une part, en effet, le genre de l'éloge académique est un exercice d'admiration tellement codifié, si étroitement corseté de contraintes formelles que c'est en vain, le plus souvent, qu'on y chercherait la trace de réelles audaces; d'autre part, et surtout, la pertinence historique dudit corpus apparaît si l'on s'interroge, non sur sa valeur esthétique, mais sur la portée d'un tel exercice *à ce moment précis* de l'histoire nationale<sup>11</sup> : quand Bonaparte devient Napoléon<sup>12</sup>, que signifie louer Boileau en ces termes?

Si l'identification du poète à des figures en armes pose question, c'est parce que le paradigme militaire peut alors sembler en voie d'épuisement, tout au moins dans le champ de la consécration nationale des grands hommes. Plus précisément, la référence militaire se trouve au carrefour de deux mouvements simultanés qui la soumettent à des jugements opposés. On peut en effet repérer, au tournant des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, la persistance d'une dévaluation (issue directement des Lumières) *et* l'amorce d'une réhabilitation tentée par l'Empereur<sup>13</sup>. C'est au croisement de ces deux tendances que la coloration épique de la mémoire littéraire prend tout son sens.

La dévaluation, d'abord. Le discrédit jeté sur les valeurs militaires remonte au dernier tiers du XVIII<sup>e</sup> siècle. C'est pourquoi l'idée même d'un « portrait de l'homme de lettres en héros » s'énonce sans le caractère d'évidence qui, de prime abord, pourrait sembler lui être

---

<sup>11</sup> Dans leurs études respectives consacrées à la réception de Descartes, François Azouvi (2002) et Stéphane Van Damme (2002) ont mis en évidence la fécondité d'une histoire culturelle de la mémoire, en illustrant notamment la vive endurance de certains clichés.

<sup>12</sup> Inauguré en 1801, le concours s'achève en décembre 1804 : il accompagne donc la mue du Consul en « Empereur des Français ».

<sup>13</sup> Sur ces questions, on lit avec grand profit Annie Jourdan, 1993 (notamment le chapitre II, « Du sacre du philosophe au sacre du militaire »).

attaché. Loin d'une imagerie anodine issue d'un banal répertoire de ressources rhétoriques, l'identification de l'homme de lettres à un héros soulève, dans la France consulaire, plus de questions qu'elle n'apporte de réponses. Si cette assimilation n'est pas exempte d'ambiguïté, c'est essentiellement parce que le motif héroïque ne recouvre pas alors une caractérisation forcément positive, et qu'il ne prend vraiment toute sa dimension que confronté à celui, faussement synonyme, du « grand homme ». Dans la typologie de la grandeur héritée des Lumières, ces deux notions de héros et de grand homme désignent, en effet, deux conceptions très dissemblables du mérite et de la gloire. Il faut ici rappeler que le « grand homme » véhicule une connotation essentiellement morale : mise en avant par les Lumières, cette expression renvoie, avant tout, à un modèle de grandeur civique idéalement incarné par la figure du philosophe doté d'une sagesse humaniste. Tempérance, simplicité, exercice modeste de vertus quotidiennes : le *grand* homme compose son modèle, ni plus ni moins, à hauteur d'homme. L'héroïsme, en revanche, désigne volontiers la grandeur attachée à des actes inouïs, littéralement extraordinaires et qui, le plus souvent, déploient leur singularité sur le terrain privilégié des champs de bataille : prouesses physiques, faits d'armes, courage exemplaire sont au principe de la gloire héroïque. Grand homme ou héros : l'alternative ne se résume pas à une simple querelle de mots, ni à une pure question d'étiquettes interchangeables et dénuées de portée autre que formelle. Au-delà du jeu métaphorique qu'ils enclenchent, ces modes d'identification déterminent pour partie l'image que la France entend donner d'elle-même (et se donner à elle-même) à travers les grands modèles qu'elle charge de la représenter. Dans une période où tente de s'inventer une nouvelle identité collective, les voies de l'héroïsme et du grand homme tracent ainsi deux directions qui engagent, chacune à sa façon, une conception à part entière de la grandeur nationale. Dans des travaux devenus classiques (1998;1986)<sup>14</sup>, Jean-Claude Bonnet a mis en évidence l'importance d'une forme oratoire nouvelle, l'éloge académique des grands hommes, dans cette redistribution des critères de la grandeur : supplantant progressivement l'oraison funèbre, l'éloge académique se conçoit

---

<sup>14</sup> Voir également Mona Ozouf, 1986.

rapidement comme une forme politiquement marquée : sous-tendu par une conception nouvelle du temps historique, il contribue décisivement à ancrer les figures glorieuses dans la longue durée d'une cité en cours de perfectionnement. Mis au service d'un idéal terrestre, le grand homme est littéralement domestiqué : il tend à la Nation l'image d'un modèle applicable, au quotidien, par tout un chacun. Cette fonction pédagogique se pense essentiellement sur fond d'une morale politique et sociale nettement dissociée des leçons religieuses qui, jusqu'alors, travaillaient la logique de l'oraison funèbre : du tribunal divin au tribunal de la Nation, tel serait le parcours menant de l'ancien régime oratoire aux formes laïcisées de l'éloquence académique. Bien plus qu'une simple transition formelle, cette évolution traduit et renforce la fin (provisoire) du paradigme héroïque et l'avènement du « grand homme » comme étalon de la véritable valeur.

S'agissant des premières années du XIX<sup>e</sup> siècle, ce constat d'une dévaluation semble pourtant devoir être nuancé : sous la houlette de Napoléon, le paradigme militaire paraît, en effet, bénéficier d'un certain renouveau. Mais cette amorce d'une réhabilitation constitue une entreprise délicate et risquée. Étendant le terrain de ses analyses jusqu'au Premier Empire, Jean-Claude Bonnet a bien montré comment Napoléon entend effacer de l'espace public les références trop explicites à la guerre. La chose mérite d'être soulignée, car elle conduit à remettre en question le sens des références épiques qui parsèment la célébration académique de Boileau. Les premières années du siècle sont de fait marquées par de nouveaux débats (ou plutôt par de nouveaux rebondissements au sein d'un débat engagé dès longtemps) sur les critères d'identification du grand homme. Sous cet angle, la richesse de la période napoléonienne tient précisément à l'hésitation qui saisit alors, pour des raisons directement liées à la personnalité de l'Empereur, la nouvelle définition de la gloire. N'éprouvant que mépris pour le pacifisme des Lumières, Napoléon n'en retient pas moins du siècle précédent l'importance, au moins symbolique, du mérite et de la valeur *civils*. Toute sa politique des signes va donc consister en une tentative d'articulation des valeurs anciennes et des critères plus récemment mis en avant. Par-là même,

c'est « une idée syncrétique de l'honneur » (Bonnet, 2004, p. 293) qui s'impose au tournant du siècle. Le couronnement décomplexé des exploits guerriers ne se substitue pas à l'éloge des vertus quotidiennes (lesquelles demeurent indispensables pour franchir le seuil bien gardé du Panthéon) : il ne fait qu'enrichir l'effectif potentiel des grands hommes, mettant ainsi un terme à l'exclusive humaniste des décennies précédentes. L'important demeure alors de promouvoir des formes de gloires reposant sur des principes non pas élitistes, mais ouvertement universalisables, les grands hommes prenant place dans un récit à vocation prioritairement pédagogique. C'est pourquoi Bonaparte « ne pouvait pas restreindre indéfiniment le champ de la gloire à celui des batailles : pour assurer durablement la fondation de son règne politique, il lui fallait, au contraire, que l'honneur, aussi exclusivement militaire qu'il soit redevenu, puisse à nouveau apparaître comme un principe universalisable, *c'est-à-dire qui accorde toute sa place au mérite civil* » (2004, p.298). On voit ainsi que les trois sessions successives de l'*Éloge de Boileau* interviennent dans un contexte marqué par une volonté officielle de conciliation des distinctions respectivement civile et militaire<sup>15</sup>. Les garanties verbales données par Bonaparte sur la grandeur du civil sont, de toute évidence, destinées à apaiser les inquiétudes logiquement suscitées par l'origine militaire de son pouvoir. C'est le cas, par exemple, quand il proclame publiquement « penser, en fait de prééminence, qu'elle appartient incontestablement au civil » (2004, p. 301).

### **Du héros au grand homme : vers une mémoire de genre**

Le prix d'éloquence mis au concours par l'Institut national s'inscrit donc dans un moment de reconfiguration, de redéfinition de la grandeur et de la gloire nationales. De fait, les *Éloges de Boileau* portent la trace de cette transaction symbolique entre deux ordres de références. Car le poète offre à la mémoire nationale une vie

---

<sup>15</sup> L'auteur voit dans la création de la Légion d'honneur (19 mai 1802) la traduction institutionnelle la plus évidente de cette volonté. Il souligne, en outre, le caractère trompeur de ces assurances qui ne résistent pas à l'épreuve des faits : on constate, en effet, que les différents modes de récompenses convergent, sous l'Empire, vers une consécration écrasante des militaires.

idéalement riche en *exempla* moraux, et c'est bien cette dimension que vont privilégier nombre de candidats. Citoyen modèle, philosophe de bonne composition (soit exempt de tout excès d'assurance comme de toute *hybris* rationaliste), Boileau donne l'occasion d'un *Éloge* apparemment littéraire fondé sur des motifs et justifications pas seulement littéraires. Mais le plus souvent, les auteurs vont s'attacher à articuler les dimensions morale et littéraire, subordonnant régulièrement l'œuvre esthétique aux règles vertueuses qui régissent la vie quotidienne du grand homme. C'est ainsi que l'hommage moral finit par embrasser la dette littéraire, celle-ci perdant du même coup sa centralité : au programme des célébrations nationales, l'excellence littéraire ne se pense pas hors de l'excellence des règles de vie. À tel point que les engagements de Boileau en matière de goût doivent, en dernière instance, être référés à ses convictions d'homme de bien. La célèbre querelle qui l'opposa à Quinault ne saurait se comprendre, par exemple, sans être resituée dans le cadre plus général de sa fidélité sans faille à une certaine éthique de vie. L'auteur du manuscrit 7 prétend ainsi lever un malentendu malheureux quant au rejet de l'opéra par le grand homme :

qu'on lise ces vers admirables où il introduit une jeune femme élevée dans la retraite, aux regards de laquelle son mari lui-même expose *d'un spectacle enchanteur la pompe harmonieuse*. [...] le poète moraliste s'afflige des ravages que va faire cette morale lubrique qui ne parle que d'amour, qui se met au-dessus de tout, et même de la vertu qu'on lui doit sacrifier sans scrupule. Qu'on n'oublie pas que l'austérité des mœurs de Boileau ne fut jamais contestée par ses plus grands ennemis, et l'on connaîtra la vraie cause de son aversion pour l'opéra. Il pouvait donc, sans basse jalousie, blâmer comme dangereux le genre dans lequel Quinault excellait. [...] *Ce qu'on veut présenter comme une querelle littéraire est, dans le fait, une question de morale. Ce n'est plus aux gens de lettres, mais aux époux et aux pères de famille qu'il appartient de*

*prononcer*. (AAF, 2D1, manuscrit 7, fol. 8-9. Je souligne les dernières lignes)<sup>16</sup>

Le Législateur du Parnasse est donc également, et peut-être avant tout, celui de la sphère domestique. Comment s'étonner, dès lors, de voir les candidats insister, parfois sans mesure, sur la bonne vie d'un homme « aussi estimable dans le cours de sa vie qu'admirable dans ses ouvrages » (*ibid.*, fol. 18)? Loin des gloires perruquées de la Cour, Boileau trace ainsi la silhouette d'un grand homme en robe de chambre. Jamais prise en défaut, sa morale impeccable ordonne une existence en tous points exemplaire. Un autre candidat évoque-t-il la vie privée de cet écrivain publiquement célébré, il ne saurait l'aborder sous un quelconque angle honteux :

je cherche à me glisser dans sa retraite avec la petite troupe d'amis qui l'y suivaient. Là, je partage l'agrément de ses conversations familières, je pénètre dans le secret de ses vertus domestiques. Un nouveau genre d'intérêt m'attache à l'homme de bien, au convive aimable, à l'ami sincère; l'estime succède à l'admiration, et si l'on pouvait être injuste dans la maison de Boileau, j'y oublierais les succès du poète en voyant la modestie du philosophe. Si l'on aime à s'instruire dans les monuments de son existence littéraire, on apprend à l'aimer dans les détails de sa vie privée. (AAF, 2D1, manuscrit 4, fol. 37 sqq.)

---

<sup>16</sup> Le candidat Mazure procède à une semblable motivation morale des verdicts littéraires de Boileau : « Il mérita réellement le nom de *chaste* que lui donnèrent ses contemporains, malgré quelques libelles diffamatoires de ses ennemis. On peut voir dans tous ses écrits son horreur pour le vice et le mépris que lui inspirait cette morale relâchée des romans et des opéras » (1805, p. 25). Et l'auteur de reconduire ce tribunal moral jusque dans l'actualité la plus immédiate. Après avoir rappelé les jugements rendus par Boileau contre les romans du baron d'Urfé et Mlle de Scudéry, il pousse ainsi le parallèle jusqu'au présent : « que dirait aujourd'hui ce rigide censeur de nos modernes romans? ». On se souvient que la sévérité de Boileau à l'égard de Quinault lui valut les réprimandes durables d'une postérité par ailleurs très favorable. Dans *Le Temple du Goût*, Voltaire ira jusqu'à les réconcilier, invalidant par là les jugements de Boileau (1739, t. 2, p. 400).

On constate ainsi une progression de la part biographique face la dimension proprement littéraire de Boileau. Grand homme, il l'est au moins autant par ce qu'il a accompli dans la simplicité d'une vie d'honnête homme que par la perfection achevée de ses chefs-d'œuvre. Ou plutôt : ses chefs-d'œuvre sont la trace fixée de ses qualités humaines.

La célébration nationale organise de la sorte l'interception d'un modèle littéraire par l'impératif d'une édification des citoyens. En ce sens, la caractérisation de Boileau comme « honnête homme » répond clairement à un souci d'utilité publique. Quand, par exemple, le même candidat déclare, avec force indignation, vouloir « rétablir Boileau dans ses droits d'honnête homme » (*ibid.*, fol. 43), on retrouve bien la perspective indissolublement politique et morale de cette expression, telle qu'elle a été étudiée par Anette Höfer et Rolf Reichardt (1986). Si la fin du Consulat ne peut tout à fait s'analyser en des termes fidèlement calqués des premières années post-révolutionnaires, la dimension sociale de l'hommage à Boileau n'en est pas moins patente : comment la vertu proverbiale de ce bourgeois couronné pour son seul mérite ne serait-elle pas mise au service d'un programme d'édification collective? La problématique de l'égalité s'enrichit ici d'une nouvelle dimension : preuve éclatante d'une inégalité des dons et des talents, l'œuvre de Boileau sanctionne en outre le dépassement des inégalités de naissance, mais elle inscrit surtout à son horizon une égalité à la fois idéale et accessible : « [...] notre poète méritait non seulement cette estime que l'on ne peut refuser au talent et au génie, mais cette estime affectueuse qui *rapproche toutes les conditions et rend les hommes égaux, si ce n'est par la fortune, au moins par les qualités du cœur et par la vertu* » (Mazure, 1805, p. 30, je souligne). De même que le prix de poésie, essentiellement moral, bientôt consacré à « la mort de Rotrou » (1810), ce prix d'éloquence s'intègre bien à la mission civilisatrice d'un Institut national qui, non seulement chargé du perfectionnement des arts et sciences, contribue en outre au perfectionnement d'un véritable *art social* (au sens de technique sociale) par la formation des citoyens. Car s'il est vrai que « le talent de Despréaux est inimitable, on peut du moins se proposer d'imiter la noblesse de ses sentiments, la sévérité de

ses principes en morale, sa franchise, sa constance pour ses amis et sa bienfaisance » (Mazure, 1805, p. 24).

C'est à la lumière de ces principes inaltérables que l'histoire littéraire va désormais pouvoir s'écrire. De fait, si le maître du Parnasse ne fait qu'un avec le parangon des vertus, ses valeurs esthétiques découlent comme naturellement de sa rigueur morale. On voit ainsi Quesné indexer explicitement le palmarès littéraire du Grand Siècle sur la probité du grand homme. Ayant à l'envi mis en relief l'éthique de Boileau (« Despréaux était humain et bienfaisant, doux et affable, chaste et sobre, sensible et généreux »), et en particulier sa franchise et sa sincérité légendaires, il poursuit son propos par des considérations plus directement relatives à l'histoire du goût :

il poussait même l'audace jusqu'à offenser par la vérité même les personnes les plus distinguées de la cour. C'était principalement devant madame de Maintenon qu'il exhalait sa colère contre le genre burlesque et son mépris pour Scarron. Racine l'avertit et le réprimande; il promet d'être circonspect. Poisson venait d'expirer. « C'est une perte, dit le roi, c'était un bon comédien ». « Oui, répond le franc critique, excellent pour jouer *Dom Japhet d'Arménie*, il ne brillait que dans ces misérables pièces de Scarron » (Quesné, 1805, p. 28)<sup>17</sup>

On perçoit ainsi comment la mue de Boileau en un emblème moral détermine les hiérarchies et les jugements de valeur dont se nourrit l'écriture de l'histoire littéraire. Le bon et le beau convergent alors en une perspective unifiée : l'histoire du goût ne se sépare plus d'une chronique nationale à très forte coloration morale et civique.

De cet investissement mémoriel en termes moraux et civiques résulte également la publicité de Boileau. Et le jury a pu être sensible à l'insistance du futur lauréat sur la nécessaire « publication » d'une dimension morale relevant, par définition, de la sphère privée.

---

<sup>17</sup> Raymond Poisson (vers 1630-1690), membre de la troupe de l'hôtel de Bourgogne, fut en outre l'auteur de diverses pièces dans l'esprit des farces médiévales.

Célébrant avec grandiloquence « l'homme de bien » que fut l'écrivain, l'auteur choisit de poursuivre en s'adressant directement au grand homme — ce qui renforce le brouillage des domaines privé et public. Ainsi s'affirme, au nom d'une transparence jugée civiquement utile, le nécessaire usage public d'une *mémoire d'intérieur* :

pardonne, ô Boileau, si j'étales à tous les yeux, comme un monument de ta gloire, de belles actions qui ne coûtaient rien à ta générosité, et que ta modestie aurait voulu cacher. En me permettant de les divulguer, tu serviras l'humanité, qu'honore l'assemblage de tes talents et de tes vertus. Il est utile de retracer de tels exemples. Ils corrigent l'influence pernicieuse qu'a trop souvent exercée sur les mœurs publiques la réunion du vice et du génie. (Auger, p. 42)

C'est ainsi que le Législateur de Parnasse étend sa juridiction au champ moral de la vie privée. L'inscription explicite dans un régime d'historicité en voie d'effacement<sup>18</sup> (« Il est utile de retracer de tels exemples ») signale clairement à quel point le poète est ici considéré comme un maître de vie, un *magister vitae* : le texte de sa vie rejoint celui, déjà consacré, de ses œuvres. C'est la raison pour laquelle tous les *Éloges* soumis au jugement de l'Institut passent nécessairement par l'évocation, parfois fort étendue, des bienfaits quotidiennement dispensés par Boileau à ses contemporains. C'est alors que la mémoire littéraire nationale prend les accents d'une véritable litanie de petits faits vrais offerts à l'admiration des nouvelles générations. Ces innombrables *exempla* rappellent complaisamment les bonnes actions du poète à l'égard, entre autres, de Patru, Corneille, Linière ou encore Arnould. Dans tous les cas, désintéressement et magnanimité sont les maîtres mots d'une évocation confinant, par instants, à l'hagiographie. Opérée à des fins d'édification publique, cette privatisation du mémorable détermine immanquablement la mise en scène de saynètes dont le personnage principal sort toujours grandi. À l'héroïsme des hauts faits se substitue ici « un héroïsme de la valeur qui serait

---

<sup>18</sup> Voir Koselleck, 1990, en particulier les chapitres 1 (« Le futur passé des temps modernes », p. 19-37) et 2 (« *Historia magistra vitae*. De la dissolution du topos dans l'histoire moderne en mouvement », p. 37-63).

inséparable de la morale sociale » (Bonnet, 1998, p. 29). S'agissant, par exemple, du rachat de la bibliothèque de Patru<sup>19</sup>, tel candidat peut ainsi s'exclamer :

quelle noble délicatesse! et ce seul trait ne suffirait-il pas pour éterniser sa mémoire? (AAF, 2D1, manuscrit 7, fol. 7)

De fait, en ce début de dix-neuvième siècle, la mémoire académique promeut chez les gloires littéraires une grandeur largement redevable aux aspects de leur vie les moins clinquants. La prédilection pour cette grandeur à hauteur d'homme explique le recours fréquent à une esthétique du tableau, et plus précisément aux tableaux de la moralité bourgeoise telle qu'une partie du siècle précédent l'avait mise en avant :

[...] Lamoignon et Boileau, seuls, assis sur l'herbe au pied des coteaux de Bavière, sur les bords de la Policrène, discourant entr'eux des vertus dont le sage fait son étude; quel tableau pour le pinceau des Greuse [*sic*] et des Verney [*sic*]! (Portiez, 1804, p. 24)<sup>20</sup>

Ouvertement inspiré de la peinture de genre, cet embourgeoisement enthousiaste de Boileau est caractéristique de ce qu'on pourrait nommer une *mémoire de genre*. À l'opposé d'une mémoire en gloire, prompte à faire admirer l'exception extraordinaire d'un grand homme confinant au surhomme, elle encourage plutôt la reproduction d'un modèle apparemment accessible à tous et qui, présenté comme modeste et discret, tire sa force d'une banalité soigneusement dramatisée. Enjambant systématiquement la barrière du privé, cette mémoire académique à vocation officielle affiche donc avec une solennité de forum la noblesse simple des qualités d'intérieur : Boileau y donne matière à la statue d'un grand homme en négligé.

---

<sup>19</sup> L'avocat Olivier Patru (1604-1681) étant contraint de vendre sa bibliothèque, Boileau la racheta mais lui en laissa la jouissance jusqu'à sa mort.

<sup>20</sup> À la lecture de cet extrait, on comprend pourquoi Jean-Claude Bonnet peut parler, au sujet du nouvel « héroïsme de la valeur », d'une « conversion à "l'ordre bourgeois" » (1998, p. 32).

L'une des manifestations de cette sagesse quotidienne se traduit par le rejet de toute politique belliqueuse. On peut ainsi classer sous la même rubrique le ressassement complaisant des *exempla* moraux illustrant sa vie privée et la volonté de s'attarder sur le pacifisme affiché par le poète. Il s'agit bien, dans les deux cas, de saluer l'exercice quotidien d'une tempérance sans faille. C'est pourquoi l'« Épître au Roi » (1668) occupe ici une place si massive. On se souvient que Boileau y développe un parallèle entre Pyrrhus et Louis XIV. Tirée de Plutarque (*Vie de Pyrrhus*), cette référence lui permet surtout de poursuivre la comparaison en se hissant lui-même au rang d'un nouveau Cynéas<sup>21</sup>. Laissant dans une ombre relative les réelles flatteries du poète de cour à l'égard du souverain régnant, la postérité de Boileau préfère ne retenir ici que l'image d'un grand homme que sa juste modération pousse logiquement à défendre des valeurs de paix. En ce point se perçoit le plus clairement la transition entre deux types de gloire, la première strictement héroïque, la seconde plus largement relative à une philosophie de vie quotidienne (ou, si l'on veut, la transition entre un héroïsme de l'exception et un héroïsme du quotidien). La promotion d'une vertu toute civile fondée sur des principes humanistes débouche donc sur le rejet ostensible des ambitions conquérantes emblématiques des règnes à vocation militaire. En effet, l'« Épître au Roi » ne se contente pas de recommander avec insistance une politique pacifique au souverain qui avoua lui-même aimer trop la guerre : elle va jusqu'à situer explicitement les ressorts de la vraie gloire dans la protection des artistes et écrivains du temps.

Le motif philosophique acquiert ici une coloration nettement plus politique. D'une part, en effet, le siècle de Louis XIV ne peut entrer

---

<sup>21</sup> Il n'est peut-être pas inutile de rappeler brièvement en quels termes Boileau rappelle les mérites de la paix : « Oui, grand roi, laissons là les sièges, les batailles : / Qu'un autre aille, en rimant, renverser des murailles; / Et souvent, sur tes pas marchant sans ton aveu, / S'aïlle couvrir de sang, de poussière et de feu [...]. Jouissons à loisir du fruit de tes bienfaits, / Et ne nous laissons point des douceurs de la paix. » Le poète présente ensuite Cynéas comme le « Conseiller très sensé d'un roi très imprudent », tant il est vrai qu'« On peut être héros sans ravager la terre » (1961, p. 108 sqq.).

par la grande porte de la mémoire nationale qu'en déclinant ses titres culturels : on célèbre alors dans le roi un ami des arts. D'autre part, cette minoration, voire cette péjoration des passions militaires semblent développer des échos jusque dans la période la plus contemporaine : à travers Boileau, c'est toute une conception de l'homme de lettres qui parvient à se formuler. Conscience éclairée du pouvoir politique, celui-ci est seul dépositaire légitime des critères de la gloire authentique. Au moment même où la classe de langue et littérature françaises s'apprête à proposer comme sujet d'un prix de poésie rien de moins que « l'indépendance de l'homme de lettres »<sup>22</sup>, il n'est pas indifférent de voir un hommage à Boileau s'attarder complaisamment sur le franc parler décomplexé du poète :

ceux qui l'accusent d'avoir loué avec exagération et sans discernement un Prince, alors l'objet de la louange générale, devraient lire la première épître. Ils y verraient Boileau mettre hardiment la véritable gloire, celle qui est fondée sur la paix et la félicité des peuples bien au-dessus de la renommée des héros. C'est une généreuse hardiesse que d'avoir retracé à un Prince qui, de son propre aveu, aimait trop la guerre, le dialogue du fougueux Pyrrhus et du sage Cynéas. Introduire ainsi le roi d'Épire, dont la vie agitée et la fin malheureuse sont si connues, n'était-ce pas donner indirectement à Louis XIV une forte leçon? [...] Quand on parle aux rois, voilà le modèle qu'il faut leur proposer, et le langage qu'on doit leur tenir. (AAF, 2D1, manuscrit 7, fol. 12)

### **La mission nationale du « général Boileau »**

Ainsi doublement conjugée, la mémoire de Boileau se déploie dans un paradigme synthétique, en apparence contradictoire : alliant à la proverbiale douceur du foyer l'éclat de prouesses héroïques, cette figure d'un *Hercule embourgeoisé* témoigne jusque dans sa curieuse hybridité des concurrences symboliques faisant alors de la reconnaissance nationale, *a priori* fédératrice, un enjeu conflictuel

---

<sup>22</sup> Ce sujet est publié le jour même où l'Institut couronne Auger pour son *Éloge de Boileau* (AAF, 3A5, fol. 76).

encore en attente de refroidissement. Le tamis métaphorique retenant utilement les grumeaux les plus épais (soit les moins négociables) de la référence martiale, ces *Éloges de Boileau* peuvent logiquement mettre à contribution un ensemble de figures dont les multiples mentions, ainsi délavées et déprises d'un ancrage trop littéral, visent plus un effet de connivence culturelle qu'elles ne font signe vers un idéal héroïque. En ce sens, c'est bien à un recyclage qu'on assiste ici. Celui-ci consiste en un double mouvement de sélection et d'euphémisation : tri des figures héroïques les plus consensuelles, d'une part; transaction symbolique, d'autre part, qui vise à littériser le champ militaire pour en faire le territoire commun et familier de références *culturelles*. Encore faut-il tenter d'interpréter le sens de cette *rhétorique* militaire. Si elle se cantonne à une dimension purement formelle, elle n'en est que plus intéressante à analyser, dans la mesure où les concours d'éloquence n'ont, précisément, pas d'autre sens qu'apparent : en ce sens, les *Éloges de Boileau* ne recèlent d'autre profondeur que leur surface, ni d'autre signification que la lettre affichée de leur évidence. C'est pourquoi il convient, ici plus qu'ailleurs, de prendre au sérieux les conventions rhétoriques d'un exercice qui, pour s'y résumer, ne s'y réduit pas.

Précisant plus qu'il ne la brouille l'image d'une sagesse humaniste idéalement incarnée, l'usage d'un registre épique se comprend comme la trace d'une histoire nationale en train de s'écrire. Ce que disent, en effet, ces références le plus souvent mythologiques, c'est avant tout la conviction que Boileau *commence* l'aventure (si l'on peut dire) du goût national. Car ces *Éloges* remplissent une fonction historique. Par fonction historique, on n'entend pas, bien sûr, un rôle de mise au point factuelle ou d'établissement scientifique du passé. S'ils ne répondent pas à une quelconque exigence d'exactitude érudite; s'ils ne sauraient, par conséquent, être évalués à l'aune de leurs scrupules historiographiques, ces exercices d'admiration n'en contribuent pas moins à nourrir un *sentiment historique*, au moment où la Nation, revenue de ses rêves de table rase (Annie Jourdan, 1993), se cherche une épaisseur historique. C'est dans cette perspective que la référence à Boileau semble promettre un possible consensus. Peu d'auteurs jouissent, à son égal, d'une telle faculté d'inauguration : en lui peut s'enraciner un grand récit national communément acceptable. Plus

qu'une illustration des potentialités de la langue française, c'est bien une *origine* commune que les candidats paraissent chercher en l'auteur de *l'Art poétique*. Mais qu'on ne s'y trompe pas. Ce pouvoir des commencements ne fait pas pour autant de Boileau le père fondateur d'une histoire ouverte en aval. Son prestige, en effet, tient à un rapport très ambigu au temps historique. Ramassant en lui-même les deux temps (normalement successifs) de la fraîcheur native *et* de l'ultime perfection, Boileau n'assume qu'en apparence le poids d'un récit originaire. C'est ce qu'on voudrait montrer pour finir.

La fraîcheur native du grand homme est notamment sensible dans l'usage d'un lexique de l'enfance et des grands commencements. Comme l'annonce explicitement un candidat de la première session, Boileau s'est illustré « *dans ces premiers moments où il fallait établir et faire adopter les principes du goût et de la poésie* » (AAF, 2D1, manuscrit 6, fol. 16. Je souligne). Cette gloire attachée au père fondateur du goût national ne se démentira pas tout au long du concours. C'est dire que la poésie française est présentée comme n'ayant été, jusqu'alors, que balbutiements. Et sans doute est-ce la raison pour laquelle le thème de l'« enfance » occupe souvent une place centrale dans ces textes :

malgré les efforts réunis de Molière et de Corneille pour étendre l'empire des lumières, la littérature française *encore au berceau* gémissait accablée sous un tas d'écrivassiers, sous une nuée de rimeurs pleins d'affectation et d'enflure, sans talent, sans discernement [...] (AAF, 2D1, manuscrit 5, fol. 4. Je souligne)

Ailleurs, et sans surprise, c'est bien à « la *naissance* de la république des lettres » (AAF, 2D1, manuscrit 6, fol. 10) que l'œuvre de Boileau est censée nous faire assister. D'emblée, sa célébration coïncide donc avec celle d'un authentique avènement.

Cette naissance détermine-t-elle pour autant un souci d'explication historique chez les candidats? Si, dans l'optique nationale qui préside à ce concours, l'histoire littéraire paraît devoir commencer vraiment avec Boileau, observe-t-on un effort d'historicisation de cet

avènement? Après tout, l'assignation d'un point d'origine n'est pas dissociable d'une interprétation rétrospective, c'est-à-dire d'un choix de périodisation (en l'occurrence scandée au rythme d'une œuvre individuelle). Or, il est frappant de constater que ce choix ne fait jamais l'objet d'une quelconque motivation. Il en résulte une vision singulièrement passive de l'histoire littéraire : ce qui devait arriver arriva, le récit des origines traçant les étapes d'une naissance sans autre cause qu'elle-même. Entre Providence et force des choses, l'action du grand homme semble portée par une heureuse fatalité. Si l'œuvre de Boileau s'entend comme un authentique événement (en tant qu'elle brise une durée informe pour en inaugurer une autre, traversée, cette fois, d'un véritable sens), elle prend ici l'apparence d'un événement curieusement dépris de toute détermination historique. On le remarque notamment dans les diverses descriptions du moment où le poète entre en scène : son œuvre n'est pas alors le résultat d'une histoire, mais l'effet immédiat d'une irruption. C'est un seuil spontanément jailli du sol, et hissant à sa suite l'extérieur et l'intérieur qui lui donneront sens. Difficile, alors, de ne pas repenser aux sarcasmes de Péguy raillant la candeur de certaines historiographies : « Il arriva une catastrophe. Ce fut Corneille » (cité par Isabelle Tournier, 2002, p. 747). De fait, nombre de ces *Éloges* évoquent moins une inscription qu'une véritable irruption dans la durée historique. C'est le règne du « tout à coup » : tel candidat imagine une situation irrémédiablement perdue « si quelque génie élevé ne naissait *tout à coup* pour arrêter les progrès effrayants de l'ignorance ». Cette heureuse et inexplicable irruption dégage un horizon désormais souriant : « non, rien n'égalera jamais l'allégresse de la France lorsque du sein des ténèbres elle vit jaillir ce flambeau immortel. Sa splendeur les a dissipées, et elle a répandu le plus beau jour sur la République des Belles-Lettres » (AAF, 2D2, manuscrit 1, fol. 2-3). Ailleurs Boileau, « se proposant *tout à coup* d'imiter Horace, [...] conçoit un poème plus complet, plus intéressant que le sien » (AAF, 2D1, manuscrit 5, fol. 9. Je souligne), et qui marque l'entrée définitive dans l'ère du bon goût.

Évitons tout malentendu : on ne cède donc pas ici à la tentation anachronique d'une lecture technicienne appliquée à des textes produits dans un tout autre esprit. Cette écriture du passé n'en est pas

moins parlante, dès lors qu'on l'envisage dans une perspective non orientée vers un jugement de valeur. De fait, ces *Éloges* apparaissent révélateurs d'une difficile articulation du grand homme et de l'Histoire. On fera donc de ce déficit historiographique une lecture non pas normative, mais problématique : loin de pointer chez les candidats une quelconque incompétence, il se lit plutôt comme l'indice pertinent d'une gêne durable et porteuse de sens.

Rapportée à cette gêne visant le rapport du grand homme au temps historique, la cohabitation en Boileau du grand homme humaniste et du héros surpuissant prend enfin tout son sens. Cette synthèse entre deux types de représentations passe, en effet, par la juxtaposition de deux régimes temporels distincts. Si Boileau se prête ici à un double traitement, c'est précisément parce qu'il désigne une figure simultanément historique et anhistorique : sa faculté d'inauguration ne se distingue pas d'une capacité symétrique de soustraction aux pesanteurs historiques. La chose est particulièrement évidente chez le lauréat lui-même, qui peut créditer le poète d'avoir simultanément inauguré une nouvelle ère *et* clos cette ère sur elle-même :

avant Boileau, ce style poétique dont la correction et l'élégance continues ajoutent à la dignité des plus nobles pensées, et donnent de la noblesse aux plus communes, avant lui, ce style n'existait donc point encore. *Il le créa, et en le créant, il le fixa.* Aucune des ses expressions, aucun de ses tours n'a vieilli. (Auger, p. 5-6, je souligne)

En concentrant le double statut de créateur et de législateur définitif du « style poétique » national, Boileau semble sortir de l'Histoire dans le mouvement même qui la fonde. De ce point de vue, il est remarquable que la métaphore de « l'enfance », déjà évoquée, ne soit pas ici pleinement déployée. En effet, « l'enfance » de la littérature française, si souvent évoquée dans ces manuscrits, n'est jamais suivie d'une maturation vers l'âge adulte que la logique métaphorique semblait pourtant appeler. Extrêmement courante dans la vulgate progressiste, la métaphore biologique s'inscrit ici dans une tout autre logique. L'action de Boileau conduit, en effet, à l'accélération d'un

processus d'affinement qui, loin de déboucher sur une quelconque dégénérescence, s'épanouit au contraire dans l'atemporalité bienheureuse d'une éternelle jeunesse. Cette sortie de l'Histoire se traduit encore par l'absence globale de toute date sous la plume des candidats. Certes, cet indice s'explique par des raisons génériques, Andrieux prenant soin dès 1802 de différencier nettement l'éloge historique (dont Boileau a déjà eu les honneurs) et le concours d'éloquence (qui lui est alors consacré pour la première fois). Au cœur de ce corpus, l'indifférence aux dates ne saurait donc faire, en elle-même, l'objet d'un quelconque étonnement. Ce qui est plus remarquable, en revanche, c'est que l'Institut, alors vecteur reconnu d'une mémoire quasiment officielle, retienne une forme non essentiellement historique comme support d'une commémoration nationale.

La logique de ces *Éloges* s'avère donc plus complexe qu'on ne pouvait d'abord le penser. Dans un premier temps, l'usage d'un registre martial semble se heurter, d'une part, à la conception pacifiée d'un héroïsme *civil* et ordinaire très largement illustré dans ce corpus saturé d'*exempla* vertueux; d'autre part, à une conjoncture complexe qui voit paradoxalement un pouvoir autoritaire gommer de l'espace public les références trop voyantes au prestige des armes. Dans ces conditions, l'identification du grand homme à des héros littéralement extraordinaires n'est rendue possible que par le travail des métaphores qui, euphémisant ces références, contribue à muer la mémoire littéraire en un atelier fictionnel. Cette fiction est celle d'un *héros fondateur* dont la geste semble en mesure de fixer une partie de l'identité collective (Boudrot, 2002). Toutefois, le rapport complexe que ce héros entretient avec le temps historique conduit à réévaluer sa fonction symbolique : moins que d'un récit originaire (qui supposerait le déclenchement d'une logique historique, donc d'un véritable écoulement temporel), Boileau apparaît davantage ici comme porteur de l'essence nationale. Ainsi peut-il être salué comme l'incarnation même du « caractère français » (AAF, 2D1, manuscrit 4, fol. 3). N'est-il pas d'ailleurs habilité à s'adresser directement à la Nation pour lui rappeler vertement ce que c'est qu'« être français » :

Français, nous dit-il, que sont devenus le bon goût et la politesse de style que j'ai eu tant de peine à introduire parmi vous? Quel verbiage ennuyeux et obscur a succédé à la simplicité et à la netteté, ces heureux privilèges de *voire* idiome! [...] On disait avec raison que les autres peuples, ne pouvant vaincre comme vous, voulaient du moins parler comme vous. Ils sont encore vaincus aujourd'hui, mais ils se consolent en voyant que vous parlez et que vous pensez comme eux, [...] que vous avez *cessé d'être français*, excepté par le courage. (AAF, 2D2, manuscrit 8, fol. 20-21. Je souligne.)

L'usage du pronom « vous » ne signale pas ici une quelconque extériorité de Boileau à la collectivité nationale. Ou plutôt, cette distance traduit une forme laïque de transcendance, si l'on accepte de définir celle-ci comme le caractère d'une instance simultanément extérieure et supérieure. Figure quasiment divine puisqu'aucun lieu ne lui est assignable : à la fois au principe de la langue française et spectateur de ses avatars. S'il est vrai que la France se pense volontiers comme « histoire, personne, esprit » (Dupront, 1972, p. 1453), Boileau s'offre alors comme un support possible de ces personnifications. Rendu spectaculaire par la vigueur intransigeante de l'apostrophe, l'écart creusé par l'interlocution n'est pas, ici, d'une autre nature que celui séparant (c'est-à-dire rassemblant) la France et son miroir. Cumulant les ressources respectives de deux conceptions distinctes de la grandeur, le poète jouit ainsi du pouvoir naturellement fédérateur des grands commencements, mais également (et simultanément) du prestige reconnu à l'incarnation d'une maturité pleine et entière. La mémoire littéraire croise alors la mythologie nationale, l'œuvre de Boileau finissant par désigner, au moins pour une partie de la sociabilité savante du temps, l'essence même de la Nation. Échappant ainsi à l'Histoire, elle peut énoncer ses principes en un présent qu'on veut alors croire définitif.

## Bibliographie

### *Sources primaires*

BOILEAU. 1961, *Œuvres, édition de Georges Mongrédien*, Paris, Éditions Garnier frères.

AUGER, Louis-Simon. S.d., *Éloge de Nicolas Boileau-Despréaux, discours qui a remporté le prix d'éloquence, au jugement de la classe de la langue et de la littérature françaises de l'Institut de France*, s.l.

BRIQUET, Louis-Hilaire-Alexandre. *An XIII, 1805, Éloge de N. Boileau-Despréaux, discours qui a concouru pour le prix d'éloquence décerné par l'Institut national de France, le 5 nivôse an 13. Par H.-A [sic] Briquet, professeur de Belles-Lettres, et membre de plusieurs sociétés littéraires*, Niort, P. Plisson, imprimeur de la préfecture.

MAZURE, François-Antoine-Joan. *An XIII, 1805, Éloge de Boileau-Despréaux, envoyé en l'an 13, au concours du prix d'éloquence proposé par l'Institut national, et qui a obtenu la première mention honorable; par F.A.J. MAZURE, chef de bureau à la préfecture des Deux-Sèvres, Membre de la Société d'Agriculture et de l'Athénée de Niort; de celle de Poitiers, etc.*, Niort, P. Plisson.

PLUTARQUE. 2001, *Vies parallèles*, traduction d'Anne-Marie Ozanam, édition publiée sous la direction de François Hartog, Paris, Gallimard, coll. « Quarto ».

PORTIEZ, Louis. *An XII, 1804, Essai sur Boileau-Despréaux; par Portiez (de l'Oise), Tribun, auteur du Code Diplomatique*, Paris, Goujon fils.

QUESNÉ, Jacques-Salbigoton. *An XIII, 1805, Éloge de Nicolas Boileau-Despréaux. Mémoire qui a concouru au prix d'éloquence, en frimaire, an 13 : et dont il a été fait mention le 5 Nivôse suivant, à la séance de l'Institut, lors de la distribution du prix*, Paris, Tiger.

SABATIER DE CASTRES, Antoine. 1774, *Les Trois siècles de la littérature française, ou Tableau de l'esprit de nos écrivains depuis François 1<sup>er</sup> jusqu'en 1773*, Amsterdam-Paris, de Hansy.

VIRGILE. 1991 [1977], *Énéide*, traduction de Jacques Perret, Paris, Gallimard, coll. « Folio ».

VOLTAIRE. 1739, *Œuvres de M. Voltaire, contenant l'Henriade, Essai sur le poème épique, Pièces fugitives, Essais sur les guerres civiles, & le Temple du Goût*, Amsterdam, « Aux dépens de la Compagnie ».

#### *Sources secondaires*

AZOUVI, François. 2002, *Descartes et la France. Histoire d'une passion nationale*, Paris, Fayard, coll. « L'Esprit de la cité ».

BONNET, Jean-Claude. 1998, *Naissance du Panthéon. Essai sur le culte des grands hommes*, Paris, Fayard, coll. « L'Esprit de la cité ».

—. 1986, « Les morts illustres. Oraison funèbre, éloge académique, nécrologie », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, II, La Nation*, t. 3, Paris, Gallimard, p. 217-241.

—. 2004, « Les honneurs de l'Empire », dans Jean-Claude Bonnet (dir.), *L'Empire des Muses. Napoléon, les Arts et les Lettres*, Paris, Belin, p. 293-317.

BOUDROT, Pierre. 2002, « Le héros fondateur », Hypothèses 2001. Travaux de l'École doctorale d'Histoire de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, p. 169-180.

CERTEAU, Michel de. 1990, *L'invention du quotidien. I. Arts de faire*, édition de Luce Giard, Paris, Gallimard, coll. « Folio-Essais ».

DUPRONT, Alphonse. 1972, « Du sentiment national », dans Michel François (dir.), *La France et les Français*, Paris, Gallimard, coll. « Encyclopédie de la Pléiade », p. 1423-1474.

Stéphane ZÉKIAN, «Portrait de Boileau en Hercule bourgeois. Notes sur un prix d'éloquence à l'Institut national (1801-1804)», dans Y. HAMEL et M. BOUCHARD (dir.), *Portrait de l'homme de lettres en héros, @na!yses*, 2006

---

FABRE, Daniel. 1999, «L'atelier des héros», dans Pierre Centlivres, Daniel Fabre et Françoise Zonabend (dir.), *La Fabrique des héros*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (EHESS), p. 233-309.

HÖFER, Anette et Rolf REICHARDT. 1986, «Honnête homme, Honnêteté, Honnêtes gens», dans Reichardt (Rolf) et Eberhard Schmitt (dir.), *Handbuch politisch-sozialer Grundbegriffe in Frankreich. 1680-1820*, t. 7, Munich, Oldenbourg, p. 7-73.

JOURDAN, Annie. 1993, *Les monuments de la Révolution française. Le discours des images dans l'espace parisien, 1789-1804*, s.l, thèse d'histoire (version d'origine).

KOSELLECK, Reinhart. 1990 [1979], *Le Futur passé. Contribution à la sémantique des temps historiques*, traduit de l'allemand par Jochen Hoock et Marie-Claire Hoock, Paris, Éditions de l'EHESS.

OZOUF, Mona. 1986, «Le Panthéon. L'École normale des morts», dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de mémoire, op. cit.*, p. 139-166.

TOURNIER, Isabelle. 2002, «Événement historique, événement littéraire. Qu'est-ce qui fait date en littérature?», *RHLF*, n° 5, p. 747-758.

VAN DAMME, Stéphane. 2002, *Descartes. Essai d'histoire culturelle d'une grandeur philosophique*, Paris, Presses de Sciences-Po.